

La philanthropie en français au Québec : une histoire à redécouvrir

Lucia Ferretti
Université du Québec à Trois-Rivières

Introduction

Dès l'époque de la Nouvelle-France, deux acteurs incontournables, l'État et l'Église catholique, ont organisé, encadré et coordonné la société québécoise. Ces acteurs ont joué un rôle beaucoup plus grand ici que dans les nations protestantes et libérales que sont depuis des siècles l'Angleterre, les États-Unis puis le Canada. Là, l'absence de patrimoine d'Église et d'ordres religieux ainsi que la méfiance envers l'État ont plutôt favorisé l'essor des initiatives individuelles. Au Québec, le bénévolat et l'entraide, les dons et la philanthropie, le sens de la responsabilité sociale, celui de l'engagement social, l'innovation même, bref tous les thèmes dont nous parlerons dans nos ateliers, tous ces thèmes sont colorés par notre longue tradition d'implication collective et publique plutôt que par le laissez-faire des initiatives individuelles et privées. Voilà le cœur de notre culture philanthropique. Elle est distincte certainement, mais elle n'est pas pour autant moins vigoureuse qu'ailleurs sur le continent. Si elle le paraît, c'est parce qu'elle est mesurée selon des indicateurs qui ne collent pas à sa réalité.

J'emploierai le temps qui m'est alloué à montrer comment s'est incarnée historiquement notre culture philanthropique qui, disons-le à notre honneur, fait du Québec encore aujourd'hui une société globalement plus solidaire que les autres en Amérique du Nord. Tout en sachant que la philanthropie s'exerce dans de nombreux secteurs, notamment les arts, la recherche médicale ou l'enseignement supérieur, je me concentrerai surtout sur la philanthropie dans le secteur de la solidarité sociale, qui m'est

plus familier et qui a davantage engagé l'ensemble de la population au long de notre histoire.

En Nouvelle-France : Église et État, rivaux mais imbriqués

La Nouvelle-France commence comme une initiative privée. Celle de « pieux mystiques », pour parler comme autrefois, et celle des marchands de la Compagnie des Cent-Associés. Tout le monde a encore en tête les noms de madame de la Peltrie, de la duchesse d'Aiguillon, de Jérôme le Royer de la Dauversière ou de madame de Bullion, qui ont payé de leur fortune et de leurs relations pour l'établissement des premiers colons, des premières congrégations religieuses et des premières institutions de la colonie.

Mais dès 1663 un acteur de poids entre en scène, l'État royal. Pour le développement des paroisses et le soutien du clergé, l'État oblige les paroissiens à payer la dîme; même, il n'hésite pas à l'arrondir si celle-ci s'avère insuffisante. Pour soutenir les congrégations religieuses, il les dote d'immenses seigneuries, base de leur sécurité matérielle, et il complète ces dotations par des subventions annuelles à certaines de leurs œuvres. On a donc là un État philanthrope. Mais en même temps, l'État contraint l'Église en contrôlant ses revenus et en surveillant de près les communautés religieuses. On voit donc qu'État et Église, ces deux organes de coordination de la société, sont alors à la fois rivaux et imbriqués.

Simultanément, les dons circulent. On est dans une société d'ancien régime. Pauvreté n'est pas vice pour les catholiques. La charité est un devoir. « Voir le Christ dans les pauvres », c'est encore l'idéal proposé même si dans les faits, les choses ne se passent pas nécessairement ainsi. L'Église est le médiateur privilégié entre riches et pauvres : j'ai repéré au moins six ou sept nobles qui cèdent en pur don partie voire

totalité de leurs seigneuries aux congrégations pour leurs œuvres; quelques négociants (des marchands de fourrures), quant à eux, leur donnent beaucoup d'argent. Tous ces riches demandent à être enterrés dans le cimetière des pauvres, sans doute pour racheter un peu par cette humilité ultime ce que leur vie aurait pu avoir de trop éclatant. Les simples citoyens quant à eux donnent le bois, la pierre, le blé, des journées de corvée ou des journées de harnais pour construire églises, hôpitaux, séminaire et collège et pour fournir les bureaux des pauvres. Tout cela est collectif et coordonné. Les bases culturelles et institutionnelles de notre culture philanthropique proviennent du régime français.

Le régime anglais : place aux initiatives individuelles

L'Église catholique sort affaiblie de la Conquête. Entre 1760 et 1840, elle doit manœuvrer pour assurer sa propre existence, à la merci du nouveau pouvoir protestant. Quant à l'État colonial britannique, les Canadiens (qu'on appellera plus tard les Canadiens français) ne peuvent pas compter sur lui, au contraire. Dans ce contexte, l'heure est provisoirement aux initiatives individuelles.

Au tournant du XIX^e siècle, celles-ci se concentrent à Québec et dans le secteur de l'éducation. Elles sont le fait de trois loyalistes. En 1797, soit 25 ans avant James McGill, Simon Sanguinet lègue une partie de sa fortune pour la création d'une université. Mais ce projet ne se réalisera pas. Louis Plamondon et Joseph François Perreault, de leur côté, créent et entretiennent des écoles dans les quartiers pauvres de la ville au début des années 1830.

À Montréal, la philanthropie prend un autre visage et poursuit d'autres finalités. Dans les années vingt et trente, elle est avant tout une affaire de femmes tournées vers le

soulagement de la misère. Une association des Dames de la Charité est formée, présidée d'abord par la baronne de Longueuil et dans laquelle s'engagent les épouses des membres de la petite bourgeoisie ou de députés du Parti canadien, les Fabre, Cuvillier, Cherrier, Viger et autres, qui financent des activités charitables. En 1830, une veuve, Émilie Gamelin, fonde avec leur soutien l'Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes; en 1832, les dames de la Charité financent aussi l'ouverture d'un orphelinat catholique. Bien qu'elles soient encouragées par l'évêque et les sulpiciens, toutes ces initiatives restent celles de femmes laïques. Ce n'est qu'après 1840 que l'Église sera véritablement en mesure de les transformer en entreprises religieuses.

Et puis, dans les régions, il y a encore des philanthropes d'un autre genre : Barthélémy Joliette à l'Industrie ou Amable Dionne à Sainte-Anne-de-la-Pocatière par exemple. Tous deux font fortune en développant leurs seigneuries. Malheureusement, ils endettent leurs censitaires en les contraignant à acheter à fort prix dans leurs magasins. Ils se font ensuite rembourser en travail ou en matériaux, ce qui leur permet des libéralités qui consolident leur emprise sur le curé, les congrégations, la population : construction de l'église paroissiale, fondation et entretien d'un collège dans ces villages.

L'ultramontanisme : la coordination par l'Église (1840-1880)

Après 1840, partout en Occident, la révolution industrielle est en marche, la misère se répand; dans un contexte de libéralisme économique triomphant, les Églises reprennent de l'ascendant. C'est le cas des Églises protestantes dans les pays anglo-saxons. Et de l'Église catholique au Québec. Elle coordonne alors pleinement la solidarité collective.

La philanthropie se déploie sous des formes renouvelées et vraiment massives. C'est d'abord celle des familles, surtout celles des cultivateurs, qui donnent à l'Église des milliers de leurs filles et des centaines de leurs garçons. Toute cette jeunesse se jette dans l'action, animée souvent par le scandale que lui cause la pauvreté si absolue imposée au prolétariat des villes.

Pour développer leur action, les congrégations à leurs débuts doivent compter sur des bienfaiteurs. Olivier et Thérèse Berthelet, par exemple, dotent les 14 communautés implantées dans le diocèse de Montréal entre 1841 et 1866 d'un nombre impressionnant de propriétés foncières et immobilières.

Au même moment, dans les paroisses, la société Saint-Vincent-de-Paul joue un grand rôle. Fondée à Paris, cette société est une organisation charitable d'hommes laïcs qui effectuent des visites au domicile des pauvres et leur distribuent de la nourriture, des vêtements, du bois de chauffage ou du charbon. Elle s'implante à Québec en 1846 grâce au soutien financier du médecin Joseph Painchaud et se répand rapidement dans les principales villes. Ses membres sont généralement de petits commerçants ou des ouvriers qualifiés, bref des gens pas très riches mais qui s'y impliquent durablement. Le contrôle social n'est pas absent bien sûr; mais il est réellement contrebalancé par une volonté persistante d'inclusion sociale. Cependant, la spiritualité s'infléchit : les bienfaiteurs ne voient plus le Christ dans les pauvres; plutôt, ils ont le sentiment qu'eux-mêmes le rendent présent lorsqu'ils l'imitent dans sa charité.

Parallèlement, les prêtres du Séminaire de Québec et les sulpiciens mettent les revenus de leurs immenses seigneuries, leurs relations et parfois leur fortune personnelle au service du développement de l'éducation et des œuvres sociales. Grâce à son

procureur, l'abbé Michel Forgues, le Séminaire de Québec assume ainsi à son compte la fondation de l'Université Laval en 1852; tandis que les sulpiciens, à Montréal, avec Victor Rousselot comme maître d'œuvre, sont derrière la fondation de l'Institut Nazareth pour les aveugles en 1860 et celle de l'hôpital Notre-Dame en 1880.

L'État libéral, quant à lui, se contente alors de reconnaître l'incorporation des associations charitables, ce qui leur donne une existence légale et une reconnaissance sociale. Il verse aussi à certains établissements, surtout après 1870, des octrois généralement modestes et surtout discrétionnaires. C'est plus tard qu'il entrera de nouveau véritablement en scène.

Entre philanthropie d'affaires et apogée de la solidarité paroissiale (1880-1920)

Entre 1880 et 1920, de la fin de la plus grande crise économique du XIX^e siècle à la fin de la Grande Guerre, l'ordre industriel règne. Avec ses immenses conséquences : l'exode vers les États-Unis de 410 000 Canadiens-français du Québec entre 1870 et 1900; l'urbanisation massive et la prolétarianisation des autres, qui deviennent ouvriers dans les villes dont le visage, l'industrie, le gros commerce, les gérants et les contremaîtres sont anglophones. Mais l'époque est aussi celle de l'émergence d'une véritable bourgeoisie d'affaires francophone, ceux qui furent nos Carnegie et nos Rockefeller : les Forget oncle et neveu, les Saint-Charles, Hébert, Gohier, Legaré, Ducharme, Amyot. Ils font fortune dans la spéculation foncière, dans les entreprises d'électricité et de gaz, de tramway et de chemin de fer, et parfois tout simplement dans les instruments aratoires ou les corsets, mais aussi dans la banque, le courtage financier et les assurances. Plusieurs d'entre eux finissent par avoir un pied dans la politique, d'où ils surveillent leurs intérêts.

Ils donnent, ils donnent même très généreusement, et pourtant ils n'arrivent à donner qu'une toute petite partie de leurs fortunes, colossales. Les principaux bénéficiaires sont les grandes institutions: les archidiocèses de Montréal et de Québec, l'Université Laval et sa succursale de Montréal, les congrégations religieuses pour leurs œuvres sociales, l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, les conseils particuliers de la Société Saint-Vincent-de-Paul dans les principales villes. Contrairement à d'autres époques, on ne compte alors que très peu de femmes parmi ces philanthropes si on excepte celles de la famille Gérin-Lajoie dont la plus célèbre est Justine (Beaubien), fondatrice de l'Hôpital Sainte-Justine. Pour les femmes riches, l'ère est à la participation sociale plutôt qu'à la philanthropie comme telle: elles donnent leur temps, leur personne et leurs réseaux aux œuvres de « relèvement de la femme » comme on disait : Gouttes de lait et Assistance maternelle.

Pendant ce temps, dans les quartiers pauvres, d'autres femmes s'impliquent considérablement. La solidarité communautaire repose sur leur travail et sur leur inventivité. La paroisse industrielle n'a pas seulement des fonctions religieuses, elle assume aussi des fonctions sociales tout à fait indispensables. La plupart des groupes ont pour fonction essentielle de trouver l'argent destiné à financer les œuvres paroissiales d'assistance, de santé et d'éducation. Les dames (c.-à-d. les femmes mariées), en particulier, effectuent parfois des quêtes à domicile ou visitent les commerçants et les patrons du quartier pour diverses souscriptions. Mais ce qui rapporte vraiment, des milliers de dollars par année à coup de dix cents ou de « trente » sous, ce sont toutes les activités qui stimulent le sens communautaire de la population. Bazars, tombolas, soirées de cartes, banquets de rues, séances dramatiques ou musicales, « rafles », encans, loteries

sont autant d'occasion de délier sa bourse en faveur des œuvres locales. Le sentiment communautaire de la population, nécessaire pour que ce type d'entreprises connaisse du succès, est en même temps constamment ravivé par elles.

Église, État et solidarité collective de 1920 à 1960

En 1917 est votée par le gouvernement fédéral la première loi de réglementation de la philanthropie, à la suite de quoi naissent les premières fondations d'envergure. Au Québec, la première de ce genre est la *McConnell Foundation*, créée en 1937. Elle s'investit essentiellement dans les institutions anglophones; après la guerre, elle aide néanmoins le premier ministre Duplessis à réaliser certaines infrastructures de loisirs pour les jeunes, notamment à Trois-Rivières. L'État québécois et l'Église catholique restent les acteurs majeurs. Leurs rapports sont toutefois en train de se transformer profondément.

La solidarité à l'échelle locale continue mais elle montre bientôt ses insuffisances, accentuées par la crise des années 1930. Dans ces conditions, l'État s'investit désormais davantage. C'est le début de l'État providence, timidement avant la guerre et plus résolument ensuite. À terme, tout cela menace la prééminence de l'Église catholique et de ses réseaux dans l'orientation, la coordination et la gestion de la solidarité sociale.

Celle-ci en est parfaitement consciente. Après la guerre, sa présence dans le domaine de l'assistance et du bien-être au Québec se fait plus multiforme et intense que jamais. Grâce notamment au financement public de plus en plus important, grâce aussi à la professionnalisation croissante des services sociaux, les établissements s'agrandissent, de nouvelles institutions spécialisées sont créées, les organismes de charité se multiplient, des centres de services sociaux sont ouverts dans chaque diocèse. Et pour coordonner le

tout, apparaissent dans chacun d'eux un conseil d'œuvres et une fédération d'œuvres, bientôt regroupés dans la Caritas diocésaine.

Désormais, les méthodes de financement reposent d'une part sur l'implication des clubs sociaux masculins, tels que le Club Richelieu, les Chevaliers de Colomb, les Voyageurs de commerce et sur celle de centaines voire de milliers de bénévoles, qui sont, elles, le plus souvent des femmes. Toute cette implication, relayée par les médias régionaux, assure un temps le succès des campagnes annuelles de financement. Malgré tout, la charité catholique est essoufflée. C'est que les coûts des constructions, des équipements, des salaires augmentent de façon exponentielle. Pour y faire face, le soutien de l'État, déjà considérable, doit encore augmenter. Tout cela prépare le transfert, qui surviendra dans les années 1960, de la gestion cléricale de la santé et des services sociaux à la gestion étatique.

Conclusion

On a souvent dit qu'au Québec, le triomphe de l'État providence a favorisé plus qu'ailleurs sur le continent une culture et des pratiques du tout à l'État. C'est vrai. Car ici l'État québécois s'est non seulement déployé dans sa propre logique, il a aussi en quelque sorte absorbé les initiatives issues de la société civile en assumant la succession de l'Église catholique. On n'en veut pour illustration que les difficultés rencontrées par les Centraide, qui prennent durant la révolution tranquille le relai des Caritas dans toutes les régions. Elles recueillent moins dans les années 1960 que les anciennes Fédérations des œuvres : la population considère alors que la solidarité sociale est désormais avant tout affaire de l'État. Parallèlement s'organise un mouvement populaire et

communautaire animé en partie par des personnes anciennement impliquées dans les organismes catholiques et animé par des visées de changement social.

Depuis les années 1980, le néolibéralisme gagne du terrain. Cela entraîne l'enrichissement exponentiel du fameux 1% en même temps que l'expansion de la pauvreté dans nos contrées et de la misère à travers le monde. Le néolibéralisme s'attaque aux États ainsi qu'à la solidarité collective et publique qu'ils mettent en œuvre. À mesure que déclinent leur capacité d'intervention, on remarque que tout comme au XIX^e siècle les Églises, surtout évangéliques (ex. Vision mondiale) reprennent pied dans l'organisation de la charité en Amérique du Nord. Les Églises, mais aussi les fondations, toujours plus nombreuses. Bref, l'heure semble être à un certain retour des initiatives privées charitables.

Avec d'autres, je constate que le Québec se distingue encore du reste du continent. L'État québécois est l'héritier de notre culture catholique de solidarité communautaire; et il a su fonder sur celle-ci une culture de solidarité publique. Qui tient encore relativement bon chez nous. Comme le constatent les chercheurs, et notamment Rachel Laforest : le tiers secteur est encore soutenu par l'État; il est animé surtout par des salariés et des militants; il comprend un large secteur d'économie sociale, de coopératives, de mutuelles; il s'appuie sur une tradition de prise de décision démocratique et il s'intéresse aussi à la défense des droits, ce qui est la forme contemporaine de l'inclusion sociale. Tout cela est issu d'une tradition modelée dans la longue durée par l'État et l'Église catholique. Et jusqu'à maintenant, cela s'est révélé relativement efficace, démocratique et juste. La solidarité communautaire et l'État

providence sont peut-être les meilleurs des philanthropes après tout. Merci de votre attention.